

Journée de la Shoah: se souvenir du passé pour construire l'avenir



Anne Emery-Torracinta

Une commémoration comme celle d'aujourd'hui* nous rappelle que le devoir de mémoire est essentiel pour prévenir les crimes contre l'humanité. C'est ce dont veut témoigner la présence officielle d'un membre du gouvernement genevois à vos côtés. Ce soir, nous nous souvenons de la Shoah, mais – en cette année 2015 – nous ne devons pas oublier qu'il y a un siècle, un autre génocide était perpétré, celui des Arméniens.

Comme vous le savez, j'ai le privilège d'être à la tête de l'Instruction publique, après avoir été enseignante d'histoire pendant trente-cinq ans. Je sais donc combien cet enseignement est indispensable. Car l'Histoire est la mémoire collective des hommes. Priver un peuple de son histoire, c'est le rendre amnésique et, donc, facilement manipulable. Les Etats totalitaires ne s'y trompent pas, puisqu'ils réécrivent systématiquement le passé en fonction des besoins du présent. Le devoir de mémoire est donc indispensable à toute démocratie.

Se souvenir du passé pour construire l'avenir, ce n'est pas seulement raconter. C'est aussi démontrer les mécanismes et expliquer comment l'impensable a pu devenir possible.

Dans le cas de la Shoah, c'est rappeler que l'antisémitisme n'est ni d'un seul lieu, ni d'un seul temps.

C'est rappeler que ce qui a rendu possible le génocide, c'est que ceux qui l'ont décidé ne sont

pas ceux qui l'ont exécuté. C'est facile, dans un bureau à Berlin, de décréter la «solution finale» quand on n'a pas à se salir les mains! Tout comme c'est confortable de croire qu'en conduisant un train de déportés, on n'a fait que son devoir de conducteur de locomotive.

Alors, qui est vraiment responsable? La dissolution de la responsabilité est essentielle pour comprendre l'ampleur de la Shoah. Pour l'expliquer à mes élèves, j'ai souvent utilisé l'image du morceau de sucre dans une tasse de café: on ne voit plus le sucre, il s'est dissous, mais pourtant, le café est sucré...

Priver un peuple de son histoire, c'est le rendre amnésique et, donc, facilement manipulable

Se souvenir du passé pour construire l'avenir, c'est rappeler également que celles et ceux qui ont participé à la Shoah étaient bien souvent des gens ordinaires.

C'est ce qu'avait magistralement montré Hannah Arendt, dans son analyse du procès d'Adolf Eichmann en 1961 à Jérusalem. Elle y décrivait le décalage entre le caractère hors de toute mesure des crimes commis et la médiocrité de leur auteur. Alors que le procureur s'évertuait à décrire Eichmann comme un monstre sadique, Hannah Arendt nous présentait un fonctionnaire zélé, obéissant, tout au plus un peu rigide. C'est le sens de la banalité du mal: les monstres sont bien souvent des gens ordinaires qui, dans un autre contexte, auraient mené une vie tout à fait normale.

Pourtant, à l'inverse et heureusement, les gens ordinaires peuvent

devenir des héros. Certains des textes qui seront lus ce soir nous rappelleront que ce sont bien souvent des personnes tout à fait ordinaires qui ont sauvé des juifs pendant la guerre, prenant parfois de gros risques pour elles-mêmes.

Se souvenir du passé pour construire l'avenir, c'est aussi mettre en évidence l'un des éléments clé pour comprendre, non pas les causes de la Shoah, mais son ampleur: la passivité des «témoins» face au sort réservé aux juifs, leur indifférence.

Les «témoins», ce sont les Polonais qui vivaient à proximité des camps d'extermination, comme les Alliés, plus préoccupés de la conduite de la guerre que du sort des juifs.

Ce sont aussi les autorités suisses qui ont décidé de fermer les frontières de notre pays aux réfugiés juifs en août 1942, alors même qu'elles savaient que des massacres de masse de juifs avaient lieu dans l'Est européen. Même si la Suisse a quelque peu assoupli ensuite sa politique, des refoulements de réfugiés ont abouti à des déportations.

Ce sont aussi les autorités cantonales, notamment genevoises, qui ont appliqué les ordres venus de Berne, parfois trop strictement, et procédé à des refoulements cruels.

Certes, la Suisse n'avait pas le pouvoir d'empêcher à elle seule la folie meurtrière des nazis. Mais elle aurait pu contribuer à limiter l'ampleur de la tragédie.

Car, comme le disait si justement Albert Einstein, «le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire».

Le devoir de mémoire doit donc tous nous concerner.

Après la guerre, on a dit «jamais plus»...

Il faut pourtant se rappeler qu'en 1994, 800 000 à 1 million

de personnes étaient exterminées au Rwanda. Le génocide des Tutsis au Rwanda présente d'ailleurs des similitudes certaines avec la Shoah. Ne serait-ce que dans le dénigrement et la mise au pilori systématique du peuple visé. Alors que les nazis considéraient les juifs comme des parasites, les extrémistes hutus du Rwanda traitaient les Tutsis de cafards ou de cancrelats.

Où étions-nous en 1994? Qu'avons-nous fait pour empêcher le génocide des Tutsis?

Alors que les actualités télévisées témoignaient de l'horreur des massacres, la communauté internationale a laissé faire et n'est pas intervenue, indifférente au sort des Tutsis du Rwanda, comme elle l'avait été pour les juifs lors de la Shoah.

Décidément, se souvenir du passé pour construire l'avenir est plus que jamais nécessaire...

* Cela est la version écrite du discours prononcé jeudi soir 16 avril à Carouge par la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta à l'occasion de la cérémonie de Yom Hashoah, la journée annuelle de recueillement, de prière et de souvenir en mémoire des victimes de la Shoah

.....
Vice-présidente du Conseil d'Etat genevois
.....